

Séance du 20 décembre 2012

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 14 décembre 2012, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Grenet, Maire-Président ; Mme Lauqué, M. Millet-Barbé, Mme Dumas, M. Labayle, Mme Bisauta, MM. Gouffrant, Soroste, Mme Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoint ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mme Boé, M. Lacassagne, Mme Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Salducci, Pibouleau-Blain, MM. Soudre, Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipé, MM. Bergé, Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Etchegaray à Mme Lauqué, Mme Durruty à M. le Maire, Mme Chevrel à M. Escapil-Inchauspé, Mme Chabaud-Nadin à M. Pommiez, Mme Darmendrail à M. Lacassagne, Mme Castel à Mme Doucet-Joyé, Mme Touraton à Mme Boé, Mme Capdevielle à M. Etcheto, Mme Loupien-Suares à M. Soudre.

SECRETAIRE : Mme Salducci.

Mme Demont présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – Exposition « Triptyque » et rétrospective de Michel Padrones - Convention de partenariat avec le syndicat mixte du Musée Basque et de l'histoire de Bayonne et l'association Calame Triptyque.

La Ville de Bayonne, le syndicat mixte du Musée Basque et de l'histoire de Bayonne et l'association Calame Triptyque, ont convenu d'un partenariat pour l'organisation d'une exposition temporaire rétrospective du travail artistique de l'enlumineur Michel Padrones, accueillie au Musée Basque et de l'histoire de Bayonne du 11 décembre 2012 au 13 janvier 2013.

La sélection des œuvres, conservées notamment au musée Bonnat-Helleu et en mairie, est assurée par l'artiste lui-même, complétée par une section dénommée triptyque avec des photographies de Jean-Jo Marmouyet et de textes littéraires de Txomin Laxalt.

Pour permettre la mise en œuvre de cette exposition associant le regard de trois Bayonnais sur le patrimoine local, une convention de partenariat est passée entre la Ville de Bayonne, le syndicat mixte du Musée Basque et de l'histoire de Bayonne et l'association Calame Triptyque présidée par Michel Padrones.

Il est demandé au conseil municipal d'approuver les termes de ladite convention et d'autoriser Monsieur le Maire à la signer avec les deux partenaires visés ci-dessus.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.